

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marc Doret	1.1	Maire	90 214	20 294	
Marc Doret	1.2	Maire			22 944
Paul Trudeau, District 1	1.3	Conseiller	29 913	14 809	
Pascal Brault, District 2	1.4	Conseiller	29 618	14 809	
Robert Le Sage, District 3, sortant	1.5	Conseiller	29 710	13 163	
Linda Jun Lu, District 3, entrant	1.6	Conseiller	3 291	1 645	
Nicole Duchastel, District 4	1.7	Conseiller	31 383	14 809	
Christopher von Roretz, District 5	1.8	Conseiller	29 913	14 809	
Jean-François Leroux, District 6, sortant	1.9	Conseiller	26 327	13 163	
Joe Bou-Faisal, District 6, entrant	1.10	Conseiller	3 291	1 645	
	2		273 660	109 146	22 944

Note

Le maire, Monsieur Marc Doret, reçoit de la part de la Ville de Montréal une rémunération en étant membre du conseil d'agglomération, de la commission de la sécurité publique et du comité d'audit.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).